**Beaalote’ha**

***La clarté du Chandelier***

*(Discours du Rabbi, 10 Chevat 5716-1956)*

1. Il est dit, dans la Haftara de la Parchat Beaalote’ha : “ J’ai observé et voici un chandelier entièrement en or ”. Cette expression décrit les âmes juives qui, toutes ensemble, forment “ un chandelier entièrement en or ”.

Le chandelier avait sept branches et, de même, les Juifs ont différentes manières de se comporter, dont la ‘Hassidout fait une analyse précise. Certains empruntent la voie de la bonté, d’autres celle de la rigueur, de sorte qu’il se répartissent bien en sept voies, qui correspondent à ces sept branches.

Néanmoins, toutes ces voies ont un point commun. Elles sont lumineuses et scintillent, dans le Temple. Bien plus, il ne suffit pas d’éclairer le Temple. La clarté doit ensuite se répandre dans le monde entier. C’est pour cette raison que les fenêtres du Temple étaient orientées vers l’extérieur.

Dans les maisons ordinaires, les fenêtres sont faites pour en éclairer l’intérieur, pour que la lumière de la rue y pénètre. Dans le Temple, bien au contraire, il fallait que la clarté intérieure se répande dans le monde.

Telle était la finalité du Temple. Or, d’où émanait cette clarté ? Précisément des branches du chandelier, qui font allusion aux âmes juives.

Ainsi, bien qu’il y ait différentes catégories de Juifs, chacun doit servir D.ieu en fonction de ses propres aptitudes, ainsi qu’il est dit : “ J’ai été créé uniquement pour servir mon Créateur ”. Et, si l’on possède des capacités, c’est bien que l’on doit en faire usage pour ce service. Le point commun à tous est la faculté d’éclairer et d’illuminer.

Seule la manière de concevoir ce service peut varier, d’une personne à une autre. Chez les uns, conformément à leurs dispositions naturelles et à leurs compétences, il doit s’exprimer par la bonté. Chez les autres, il doit être basé sur la rigueur, prendre l’aspect de la sévérité, d’après leurs vocations et leurs prédispositions. Car, ces derniers font uniquement le choix du rigorisme. Leur but, en revanche, est également d’éclairer.

Bien que la finalité ultime soit la même pour tous, il y a, néanmoins, une grande différence entre ces deux voies, celle de la sévérité et celle de la bonté. Cette dernière ne prête pas à confusion et établit d’emblée ce qui est le but, puisque c’est bien de cette manière que l’on met en pratique le Précepte : “ Tu aimeras ton prochain comme toi-même ”.

Telle fut la voie, d’Aharon, le grand Prêtre, qui allumait le chandelier. Celui-ci “ aimait les créatures et les rapprochait de la Torah ”. Considérant ceux qui étaient des “ créatures ”, expression qui, d’après l’Admour Hazaken, désigne ceux qui n’ont pas d’autre qualité que d’avoir été créés par D.ieu, sont dépourvus de tout autre mérite, cumulent de multiples défauts, il leur témoignait également de l’amour.

C’était non seulement l’objectif qu’il s’assignait, mais aussi le moyen dont il disposait pour y parvenir. Il “ aimait les créatures ” de la manière la plus évidente et c’est ainsi qu’il les “ rapprochait de la Torah ”, faisant d’eux des Juifs conscients.

Telle fut également la manière d’agir des maîtres de la ‘Hassidout, jusqu'à mon beau-père, le Rabbi, dont nous célébrons la Hilloula. Tous s’employèrent à allumer des lumières.

Chaque Juif possède “ la bougie de D.ieu (qui) est l’âme de l’homme ”. Néanmoins, certains attendent qu’on vienne les allumer et tel fut donc le rôle des chefs d’Israël, qui illuminèrent l’âme de chacun. Car, il existe bien sept catégories d’âmes.

Les maîtres de ‘Habad, en général et mon beau-père, le Rabbi, dont nous célébrons la Hilloula, en particulier, distribuèrent leur amour de la manière la plus évidente. Non seulement leur but était d’éclairer, mais les moyens dont ils se servirent furent également lumineux. Par une attitude amicale et agréable, ils allumèrent “ la bougie de D.ieu (qui) est l’âme de l’homme ” chez chaque Juif, quelle que soit la catégorie à laquelle il appartient.

***L’exemple d’Aharon***

*(Discours du Rabbi, Chavouot 5717-1957)*

**Aller vers les créatures**

1. Pour “ diffuser les sources de la ‘Hassidout à l’extérieur ”, on ne peut pas se permettre d’attendre que ceux qui se trouvent “ à l’extérieur ” se dirigent vers “ les sources ”. On doit, bien au contraire, se rendre soi-même à l’extérieur et y diffuser ces sources.

Aharon, le grand Prêtre, fut le premier à emprunter cette voie. Il “ aimait la paix et recherchait la paix, aimait les créatures et les rapprochait de la Torah ”. Il n’attendait pas que l’on s’adresse à lui. Il prenait lui-même l’initiative de telles rencontres.

Il se rendait également chez les “ créatures ”, chez ceux qui n’avaient pas d’autre qualité que d’avoir été créés par D.ieu. Aharon allait les voir et les rapprochait de la Torah. Néanmoins, il est bien dit qu’il les rapprochait de la Torah et non qu’il rapprochait la Torah d’eux. Bien qu’il s’adressait à des “ créatures ”, il n’adaptait pas la Torah à son auditoire. Il ne faisait pas de compromis, ne donnait aucune permission.

Aharon ne cherchait pas à mettre la Torah à la portée des créatures. Bien au contraire, il voulait les élever vers une Torah intègre, sans modification.

2. La Paracha de cette semaine, “ lorsque tu élèveras les lumières ”, définit ce que fut le service de D.ieu d’Aharon.

Ces lumières représentent les âmes juives, ainsi qu’il est dit : “ la bougie de D.ieu est l’âme de l’homme ”. De façon générale, il est sept catégories d’âmes juives, comme l’explique le Likouteï Torah et celles-ci correspondent aux sept branches du chandelier.

Aharon allumait et “ élevait ” ces lumières. De fait, chaque Juif porte en lui une étincelle divine. Mais, celle-ci peut être occultée et il appartient donc à Aharon de l’allumer, de la révéler.

Aharon consacrait tous ses efforts à mettre en évidence l’âme de chacun, “ jusqu'à ce que la flamme s’élève d’elle-même ”. Tant que la lumière d’une “ créature ” devait encore avoir recours à Aharon pour rester allumée, son objectif n’avait pas encore été mené à bien. Il faut donc poursuivre son action jusqu'à ce que la flamme s’élève d’elle-même, qu’il ne soit nul besoin de la raviver, car elle brûle et éclaire par ses propres moyens.

3. Trois règles étaient appliquées, lors de l’allumage des lumières, dans le Temple :

A) Celui qui n’était pas Cohen pouvait également les allumer.

B) La préparation et le nettoyage des lumières, en revanche, devaient être effectués par un Cohen.

C) Le chandelier était allumé dans le Sanctuaire du Temple.

On peut en conclure que l’allumage du chandelier spirituel, c’est-à-dire des âmes juives, répond également à ces trois conditions.

A) Celui qui n’est pas Cohen peut, malgré tout, allumer les lumières.

Convaincre les autres et répandre les sources de la ‘Hassidout à l’extérieur n’est pas uniquement le fait d’une élite. Chaque Juif a le mérite et la responsabilité de se consacrer à cette œuvre. De fait, la Michna, s’adressant à chaque Juif, lui dit bien : “ Sois un disciple d’Aharon ”. Chacun doit donc imiter l’exemple d’Aharon, le Cohen et rapprocher les “ créatures ” de la Torah.

B) Pour autant, la préparation de ces lumières ne peut être faite que par un Cohen.

On pourrait se dire qu’au final, l’essentiel est bien de convaincre l’autre. Dès lors, qu’importe les moyens et les messages dont on se sert pour y parvenir ? Pourquoi ne pas adapter les idées de la Torah afin de leur donner une forme que l’on estime acceptable pour son auditoire ? Pourquoi ne pas sélectionner des Mitsvot que l’on pense pouvoir leur convenir ? N’est-ce pas le moyen le plus efficace pour convaincre ?

La réponse à toutes ces questions est la suivante. La préparation de la lumière, consistant à y placer l’huile et la mèche qui devaient permettre de l’allumer, doit nécessairement être faite par un Cohen. La possibilité et la capacité de déterminer ce qui est susceptible de faire briller l’étincelle d’un Juif ne sont pas accordées à tous. Seul le Cohen en dispose.

Un Cohen ne reçoit aucune part de la terre, n’a pas d’héritage. En effet, “ l’Eternel est son héritage ”. Le Rambam le présente comme “ celui qui se porte volontaire pour se séparer ” des préoccupations du monde et se consacrer au service de D.ieu. Lui seul est capable de définir ce qui est de nature à faire briller une âme juive.

Puis, lorsque le Cohen a préparé l’huile et la mèche, chacun peut ensuite les allumer et répandre ces sources à l’extérieur.

C) Le chandelier était placé dans le Sanctuaire.

Nos Sages définissent dix niveaux de sainteté, le Saint des Saints, le Sanctuaire, puis les étapes suivantes, dont la sainteté est moindre, mais n’en est pas moins effective. Pour autant, si le chandelier était allumé dans l’une de ces dernières, la Mitsva n’aurait pas été accomplie. Chaque action reçoit, en effet, un lieu spécifique et celui du chandelier est le Sanctuaire.

4. Il découle de ce qui vient d’être dit un enseignement pour le service de D.ieu.

Nul ne doit se dire :

“ Certes, je dois allumer la lumière que je porte en moi, de même que celle de mon prochain. Cependant, pourquoi devrais-je le faire en me maintenant au plus haut niveau de sainteté ? Il y a tant de Juifs à qui l’on demande bien moins que cela. Pourquoi l’exige-t-on de moi ? ”.

La réponse à ces questions est la suivante :

“ Chacun a son rôle, sa mission. Les forces et les capacités d’éclairer un endroit dont la sainteté est plus grande t’ont été accordées. C’est bien la preuve que le Créateur t’a confié cette tâche. Si tu ne la mènes pas à bien, tu ne te seras pas acquitté de ton obligation, car tu n’auras pas accompli la Volonté de D.ieu ”.

On sait que la volonté ne peut pas être morcelée. C’est ce qui la distingue de la compréhension, qui peut être uniquement partielle. La volonté, en revanche, doit s’accomplir jusque dans le moindre détail et ne peut l’être à moitié. Bien plus, si tel est le cas, le résultat va même à l’encontre de ce qui était désiré.

Tous les hommes sont différents. Chacun reçoit une mission qui lui est spécifique. Celle de l’un ne concerne pas l’autre. Les générations sont différentes également. Les précédentes avaient une plus profonde crainte de D.ieu, une plus grande intégrité, bien qu’elles n’aient pas eu connaissance de la partie profonde de la Torah. Les dernières vivent après la révélation de cet enseignement et c’est bien la preuve que celui-ci les concerne. Son étude est une des missions confiées à notre génération. Il ne peut donc en être autrement, car la volonté ne peut pas être découpée.

Au final, l’enseignement que délivre l’allumage du chandelier est le suivant. On doit se consacrer à la dimension profonde de la Torah, selon l’explication donnée à propos d’une flamme. On distingue, en effet, un “ feu sombre ”, proche de la mèche et “ un feu clair ”, qui en est éloigné. Il en est donc de même pour la Torah, elle-même comparée à une flamme.

On ne peut donc pas se contenter du “ feu sombre ”, de la partie révélée de la Torah. On doit étudier également le “ feu clair ”, qui est sa dimension profonde. On en tirera la force et la détermination nécessaires pour surmonter toutes les difficultés, l’enthousiasme dans l’étude de la partie révélée de la Torah et la pratique des Mitsvot.

**\* \* \***

**Le plus haut niveau de sainteté**

5. La pudeur est une règle fondamentale du comportement des femmes juives, qui influencent également leurs filles pour qu’elles l’adoptent. Il est dit, en effet, que “ l’honneur de la fille du Roi se trouve à l’intérieur ”.

La Guemara relate la remarquable pudeur de Kim’hit, qui fut la mère de plusieurs grands Prêtres, à l’époque du Temple. Elle précise que les murs de sa maison ne virent jamais ses cheveux. C’est grâce à cela qu’elle eut le mérite d’avoir sept fils, qui furent tous grands Prêtres.

On ne doit pas se dire :

“ Dois-je adopter un comportement aussi pudique pour que mes enfants soient des grands Prêtres ? Il me suffit qu’ils soient de simples Cohanim. Et, de fait, tous les Juifs sont saints ! ”

L’allumage du chandelier permet de répondre à ces questions, car il devait se passer dans le Sanctuaire, comme nous l’avons vu. Dès lors que l’on a la possibilité d’illuminer un endroit d’une plus grande sainteté ou, en l’occurrence, d’éduquer des enfants qui seront de grands Prêtres, c’est bien la preuve que l’on a reçu une telle mission. Celle qui ne l’assume pas n’aura donc pas atteint l’objectif qui lui a été assigné. Elle n’aura pas accompli la Volonté de D.ieu.

6. Ce qui vient d’être dit permet de comprendre le verset : “ Parle à Aharon et dis lui : lorsque tu élèveras les lumières ”. Aharon était donc chargé d’allumer le chandelier. Or, on peut s’interroger, à ce propos. Quelqu’un qui n’était pas Cohen aurait également pu le faire. De plus, un simple Cohen, qui n’était pas le grand Prêtre, pouvait aussi nettoyer ces lumières. Dès lors, pourquoi Aharon fut-il chargé de le faire ? Il faut en conclure qu’il ne pouvait en être autrement.

L’explication que l’on peut donner, à ce sujet, est la suivante. Comme on l’a dit, chacun est tenu d’exercer une influence positive sur son prochain, d’allumer la lumière de D.ieu qu’il possède, de mettre en évidence la présence de son âme. Nous avons vu, en outre, que l’allumage proprement dit, c’est-à-dire le fait de convaincre l’autre, doit également être pénétré de la sainteté du grand Prêtre.

Ainsi, on ne peut se contenter d’offrir à l’autre le stade le plus bas de la sainteté. Il faut, bien au contraire, l’élever au niveau du grand Prêtre.

Qui était le grand Prêtre ? Celui qui, une fois par an, pénétrait dans le Saint des Saints, où se trouvaient uniquement l’Arche sainte et les Tables de la Loi. En effet, il se consacre à la Torah et n’a pas d’autre préoccupation.

Bien plus, il y avait, dans le Saint des Saints, les Tables de la Loi, sur lesquelles la Torah était gravée. Car, les lettres écrites sont déposées sur le parchemin. Celles qui sont gravées, en revanche, sont partie intégrante de la pierre. De fait, la Torah est effectivement partie intégrante du grand Prêtre.

Telle est donc la signification du verset : “ Parle à Aharon et dis lui : Lorsque tu élèveras les lumières ”. Tout Juif a le mérite et l’obligation d’éclairer et d’illuminer sa propre “ bougie de D.ieu ”, de même que celle de son prochain, par la force d’Aharon, le grand Prêtre et chacun doit le faire à sa façon.

Pour cela, on ne doit tirer son existence que de la Torah. Et, cette obligation repose sur chacun en particulier, car, comme on l’a dit auparavant, l’allumage peut également être fait par celui qui n’est pas Cohen.

Cette mission est plus spécifiquement confiée aux femmes juives, qui assument la responsabilité de l’éducation de leurs enfants. Elles doivent donc savoir qu’il leur faut adopter ce comportement, au point de former leurs enfants pour qu’ils puissent être de grands Prêtres.

Nos Sages disent, à propos du grand Prêtre : “ Conduis-le à la grandeur ”. En adoptant le comportement qui vient d’être défini, on peut faire disparaître tous les obstacles et toutes les difficultés auxquelles on pourrait être confronté et obtenir les enfants, la santé et la prospérité matérielle, au sens le plus littéral.

***Lettres du Rabbi***

Par la grâce de D.ieu,

Veille du Chabbat Parchat Beaalote’ha 5722,

Brooklyn, New York,

Je vous salue et vous bénis,

J’ai bien reçu votre lettre.

Puisse D.ieu faire que s’accomplisse l’enseignement de la Paracha de cette semaine, “ Et, D.ieu dit... Parle à Aharon... Tu élèveras les lumières ”.

Chacun(1) fera donc tout ce qui est en son pouvoir pour allumer “ la bougie de D.ieu (qui) est l’âme de l’homme ”(2).

Ceci concerne sa propre âme et également celle des enfants d’Israël que l’on côtoie, son entourage proche ou éloigné.

Vous connaissez le dicton du Baal Chem Tov, qui délivre aussi un enseignement, selon lequel il est également une Mitsva d’aimer celui qui se trouve à l’autre extrémité de la terre et que l’on n’a jamais vu.

Cet allumage doit se poursuivre jusqu'à ce que “ tu élèves les lumières ”, que “ la flamme s’élève d’elle-même ”(3).

Et, la conscience que l’on accomplit tout cela en application de la Parole de D.ieu, qui a valeur d’action concrète, ajoute de la force et de la détermination afin de mettre en pratique la mission qui vient d’être définie, avec joie et enthousiasme, dès lors que l’on a le mérite(4) de mettre en pratique une Injonction de D.ieu. C’est une évidence.

Avec ma bénédiction pour que vous me donniez de bonnes nouvelles à propos de tout ce qui vient d’être dit,

**Notes**

(1) Ainsi qu’il est dit : “ Vous serez pour Moi une nation de prêtres ”.

(2) Voir le Likouteï Torah, au début de la Parchat Beaalote’ha.

(3) Voir le traité Erouvin 54b et la conclusion des lois de l’étude de la Torah, de l’Admour Hazaken.

(4) Voir la fin des lois du Loulav, du Rambam.

\* \* \*

Par la grâce de D.ieu,

Vendredi 29 Sivan 5706,

Brooklyn, New York,

Je vous salue et vous bénis,

Un verset de la Paracha de cette semaine dit: “ Et Aharon fit ainsi ”. Nos Sages, que Rachi cite dans son commentaire, expliquent que “ ceci fait l'éloge d'Aharon qui n'introduisit aucune modification ”. Le Likouteï Torah du Ari Zal précise pourquoi cette éloge fut prononcée précisément ici. En effet, le verset indique qu'une telle modification était bien envisageable.

Il fut dit à Moché: “ Les sept lumières éclaireront face au chandelier ”, ce qui fait allusion au début de leur allumage. Puis, il est dit que “ Aharon éleva les lumières face au chandelier ”, c'est-à-dire lorsque la flamme avait déjà pris. Le verset précise donc que Aharon n'avait introduit aucune modification et que, dès le début de l'allumage, il se trouvait bien “ face au chandelier ”. Néanmoins, il était encore présent quand la flamme était déjà importante et son éloge peut donc bien être prononcée, à ce propos. C'est là ce qu'explique le Ari Zal.

On peut expliquer tout cela d'après la 'Hassidout. Il est dit qu'aucune forme du service de D.ieu n'est comparable à l'amour que l'on éprouve pour Lui et le Cohen est précisément un homme de bonté et d'amour. Au début de l'effort, il est encore aisé de se trouver “ face au chandelier ”, de percevoir la dimension véritable de la Mitsva, mais non lorsque la flamme s'élève, lorsque l'on est animé d'une soif intense pour la Divinité et que l'on découvre différentes manières de l'assouvir. On peut alors sombrer dans l'erreur, s'imaginer que l'on prend pour référence l'aspect véritable de la Mitsva et non son propre raisonnement.

Il faut donc être très prudent, particulièrement soumis à D.ieu. Et c'est précisément pour cela qu'est prononcée l'éloge d'Aharon, insufflant aux âmes juives un amour de D.ieu si intense qu'il ne peut subir aucune modification.

Avec ma bénédiction de Techouva immédiate, délivrance immédiate,

\* \* \*

Par la grâce de D.ieu,

11 Iyar 5712,

Brooklyn, New York,

Je vous salue et vous bénis,

Vous avez sans doute connaissance de la causerie de mon beau-père, le Rabbi, expliquant les déplacements des enfants d’Israël dans le désert. D’une étape à l’autre, ceux-ci démontaient le Sanctuaire, puis l’installaient en son nouvel endroit. Le verset précise que le séjour, en chaque étape, n’était pas toujours de durée égale. Il précise : “ Il arrivait que la nuée reste du soir au matin. Puis, le matin, elle s’élevait et ils repartaient. Parfois, c’était un jour, une nuit, deux jours, un mois ou une année ”.

Néanmoins, ces déplacements avaient tous un point commun, “ C’est sur la Parole de D.ieu qu’ils campaient et sur la Parole de D.ieu qu’ils repartaient ”. En outre, “ ils firent la garde de D.ieu, sur la Parole de D.ieu, par l’intermédiaire de Moché ”. En d’autres termes, la manière d’installer le Sanctuaire et tout ce qui appartenait à “ la garde de D.ieu ” n’était jamais modifiée, que les enfants d’Israël aient séjourné un an, plusieurs années, ou bien un jour et une nuit, ou même du soir jusqu’au matin.

La logique humaine, y compris celle de l’âme animale, établit que l’on s’installe et que l’on voyage selon la Parole de D.ieu, Qui transcende le temps et l’espace. La finalité de la création en général et de ces voyages, en particulier, est de bâtir un Sanctuaire pour D.ieu dans le temps et l’espace matériels. Il nous appartient donc de mettre en pratique la Volonté de notre Créateur, afin de nous lier et de nous attacher à l’Essence de D.ieu, béni soit-Il.

Sa Volonté s’accomplit donc, que l’on reste dans un endroit pendant plusieurs années ou seulement du soir au matin. En effet, il s’agit bien, en l’occurrence, de révéler ce qui transcende le temps et l’espace. Les différentes périodes du temps n’ont donc aucune importance.

Ce qui vient d’être dit permet de comprendre la fin du chapitre 25 du Tanya, selon lequel “ cette unification est éternelle et immuable, là-haut ”. L’expression de la Volonté de D.ieu, par Sa Parole, dans la Torah, est éternelle également. On peut, en outre, en déduire une précision complémentaire, concernant les différents domaines pour lesquels la partie révélée de la Torah impose une mesure, ce qui est considéré comme une Mitsva, dès lors que la Torah elle-même en dispose ainsi. En pareil cas, cette mesure peut également être considérée comme matérielle.

J’ai bon espoir que ces quelques mots suffiront. J’espère recevoir bientôt la bonne nouvelle de votre engagement accru dans l’étude de la Torah et la prière, à titre personnel et dans l’influence que vous exercez sur les autres. A n’en pas douter, se réaliseront pour vous la promesse et la décision des Sages, affirmant que “ l’homme qui se sanctifie quelque peu ici-bas reçoit d’en haut une immense sanctification ”. Car, il y a bien là une promesse.

Avec ma bénédiction de réussite dans l’étude de la Torah pénétrée de crainte de D.ieu,